



ARTISANAT ET MÉTIERS
D'ART



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée le Mas Jambost

Limoges

Certificateur : MINISTRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

code RNCP : n°RNCP38313

Date de publication : 23/11/2023

Bac Professionnel Technicien modeleur

PRÉSENTATION MÉTIER

Le titulaire du **baccalauréat professionnel Technicien modeleur** professionnel hautement qualifié qui maîtrise l'ensemble des moyens nécessaires à la définition, à la réalisation, à la mise au point et au contrôle des outillages de modelage.

Que ce soit pour un service interne à l'entreprise de transformation ou pour une entreprise de service, il doit être capable d'assurer la réalisation conforme des éléments constitutifs d'un outillage, leur assemblage et la mise au point de celui-ci afin d'obtenir des produits conformes au cahier des charges fonctionnel (CDCF).

OBJECTIFS

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien modeleur **produit des outillages** (moules, maquettes ou encore outils de découpe) **pour la mise en forme des matériaux** (plastique, verre, métal).

Il suit une méthode de fabrication pour laquelle il choisit des matériaux, des moyens de production et des étapes de fabrication en tenant compte des spécifications des documents techniques précisant les caractéristiques fonctionnelles de l'outillage à réaliser, des éléments constituant ses différentes parties et des équipements disponibles dans l'atelier.

L'apprenant réalise les éléments et procède à leur **assemblage**, assure la **finition, contrôle** et **met au point les outillages** en utilisant les techniques différentes (conception assistée par ordinateur, machines à commande numérique, logiciels spécialisés, etc.). Il renseigne les documents relatifs au contrôle qualité et à la gestion de la production.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Bac Professionnel Technicien modeleur

Durée

- 12 à 36 mois selon les candidats

Validation / Modalités d'évaluation

- Baccalauréat professionnel Technicien modeleur, diplôme de niveau 4
- Attestation de formation

Modalités de formation

- Alternance entre le centre de formation et l'entreprise
- Parcours personnalisé

Modalités de financement

- Financement individuel
- Contrat en alternance
- Pro A
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Projet de Transition Professionnel (PTP)

Tarif de référence*

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Gratuit pour l'alternant

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

- **Analyser les besoins**, la production des données nécessaires à la fabrication des outillages, la modélisation des liaisons et des actions mécaniques, cinématique, statique, hydrostatique, la résistance des matériaux.
- **Mettre en forme les matériaux** : moulage, permanent ou non, procédés spécifiques.
- **Connaître les systèmes et techniques de fabrication** : caractéristiques des systèmes de fabrication, machines, techniques de fabrication des outillages, techniques et procédés d'assemblage et de finition.
- **Usiner** : usinage à l'outil coupant, agencement et gestion des outils et des porte-pièces.
- **Préparer la fabrication** : organisation du processus de fabrication, organisation des procédures.
- **Respecter l'hygiène, la sécurité et la prévention des risques.**
- **Assurer la qualité et le contrôle.**
- **Gérer la production** : ordonnancement, outils d'analyse et de décision, maintenance préventive, conditionnelle et corrective, maintenance des outillages.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais une poursuite d'études est envisageable en BTS.

Métiers accessibles : Ajusteur-monteur ; Créateur de mode / Créatrice de mode ; Mécanicien-outilleur ; Modeleur ; Mouleur-noyauteur...

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Dossier de candidature
- Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation